

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : avenant n°1 à la Délégation de Services Public des réseaux de chaleur de Plateau d'Hauteville

Séance du 25 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit novembre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

Gérard CHAPUIS (pouvoir à Didier BOURGEAIS), Bernard CORTINOVIS (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), Nicole ROSIER (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphane LYAUDET (pouvoir à Patrick GENOD), Jacques DRHOUIIN (pouvoir à Karine LIEVIN), Sonia ZANI (pouvoir à Eliane MERMILLON),

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

23 présents, 6 pouvoirs, soit 29 votants.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le projet d'avenant n°1 au contrat de DSP des réseaux de chaleur de Plateau d'Hauteville.

Monsieur le Maire précise que, la puissance souscrite au 10 novembre 2020 s'établit à 7 147 kW donnant lieu à renoncer définitivement à invoquer l'article 3.3 du Contrat de la DSP.

Ledit avenant

- acte la constitution d'une société dédiée HAUT BUGEY ENERGIE ayant pour unique objet la gestion déléguée du service public des réseaux de chaleur de Plateau d'Hauteville
- acte la réalisation de la condition résolutoire prévue à l'art 3.3 du contrat de DSP
- acte des modifications rectificatrices du règlement de service
- acte des modifications rectificatrices de l'annexe 3.4 Cadre financier Cormaranche et de la page 64 de la convention

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission de délégation de services public des réseaux de chaleur de Plateau d'Hauteville en date du 13 novembre 2020, M. le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer l'avenant n°1 au contrat de DSP tel que proposé.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 au contrat de Délégation de services public des réseaux de chaleur de Plateau d'Hauteville tel que présenté ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN

